

Compte Rendu de l'Assemblée Ordinaire de L'Association Germinoise des Parents d'Elèves.

L'assemblée générale a été ouverte par le président de l'association Jean-Jacques Loegel après vérification du quorum atteint soit un quart des adhérents. Elle a commencé à 20h05.

Rapport Moral du Président

Année scolaire 2018/2019 :

La rentrée a été compliquée en termes de constitution des listes de représentants de parents d'élèves pour l'AGPE. A l'école Paul Langevin, plusieurs membres de l'AGPE sont partis suite à l'entrée au collège de leur enfant, et nous avons peiné à recruter de nouveaux parents d'élèves. Le groupe Joliot Curie a quant à lui « perdu » de nombreux représentants de parents d'élèves car, suite à la nouvelle carte scolaire, beaucoup d'entre eux sont passés sur l'école Simone Veil. A contrario, sur l'école Louis Babin nous avons été confrontés à la situation inverse puisque trop de parents ont souhaité s'impliquer.

Cette rentrée 2018/2019 a aussi été marquée par des tensions entre l'AGPE et le groupe des parents indépendants. Au moment des élections de représentants de parents d'élèves, il y a notamment eu une période de flottement pendant laquelle on s'est demandé s'il était autorisé de présenter deux membres d'une même famille sur une même liste. Après vérification, il s'est avéré que cela était bien autorisé.

Lors de cette même rentrée, nous avons réussi à obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école Paul Langevin. Sur cette école, nous étions au-dessus du seuil de fermeture, nous pouvions donc en principe conserver la 7ème classe. Cependant, comme la décision de fermeture avait été prise en juin, avant de connaître les effectifs définitifs, l'IEN (Inspection de l'Education Nationale) ne souhaitait pas revenir sur sa décision en réouvrant la classe. Une pétition a donc été organisée par l'AGPE et les représentants de parents indépendants. Finalement, grâce à la mobilisation de tous, l'IEN a accordé un enseignant surnuméraire à l'école puis, après de nouvelles négociations entre l'IEN, la directrice de l'école Paul Langevin et M. Guéro, l'IEN a finalement autorisé l'école à profiter de cet enseignant surnuméraire pour s'organiser sur 7 classes, même si officiellement l'école ne comptait toujours que 6 classes.

Au cours du second trimestre, nous nous sommes engagés auprès du collège en participant activement au financement de deux voyages (un en Angleterre et un en Espagne), via différentes actions. Les informations financières se trouvent dans le rapport financier.

Nous avons également organisé notre premier "vide ta chambre". Cet événement a été un réel succès : toutes les places disponibles ont été louées et les participants (acheteurs et vendeurs) nous ont remerciés pour les prix pratiqués (tant pour la location de tables que pour la buvette). Le bénéfice de 490.42 euros a été divisé en deux parties : un tiers pour le collège (ce montant est à ce jour toujours disponible pour des projets collège), et les deux tiers restants pour l'achat d'une nouvelle machine à popcorn à destination des fêtes d'écoles. NB : la répartition de cette somme est liée au prorata d'enfants collège / écoles.

Au cours du troisième trimestre, avec l'aide de l'association CAPE 91, nous avons produit une note informative sur le projet de loi de l'école de la confiance dite "loi Blanquer". Nous avons également créé et diffusé un questionnaire pour savoir quels points inquiétaient le plus les familles. Pendant cette période, nous avons entendu un certain nombre de critiques : certaines personnes estimaient que nous n'en faisons pas assez, que l'association n'était pas suffisamment engagée dans les actions contre ce projet de loi. A l'inverse, d'autres personnes nous ont reproché d'avoir apposé notre logo sur la note informative ... Pour moi, sur ce type de sujet de politique nationale, l'AGPE peut et doit informer ses membres ainsi que toutes les familles de notre commune. C'est d'ailleurs ce qui a été fait avec cette note informative éditée à 2000 exemplaires et en principe distribuée à toutes les familles de maternelle, élémentaire et collège. Mais ce n'est à mon avis pas à l'AGPE d'organiser des manifestations ou des actions contre tel ou tel projet. Nous sommes une petite association locale avec une centaine d'adhérents, nous ne sommes pas CAPE91 (association présente sur tout le territoire de l'Essonne) ni la FCPE. Au cours de cette même période, le collectif "Parents en Colère" de Saint-Germain-Lès-Arpajon s'est créé. Ce collectif a mis en place des actions en collaboration avec des parents de Brétigny, Egly... Ce collectif était constitué de parents et d'enseignants et ne souhaitait pas avoir d'étiquette. L'AGPE n'était pas associée à ce collectif. Le but de notre note informative était de donner une information aux familles. Ensuite, chacun était libre de penser ce qu'il souhaitait et de s'engager comme il le souhaitait, aux côtés de ce collectif ou autrement.

Au dernier trimestre, nous avons organisé bon nombre de fêtes d'école. Je constate que certaines écoles se désengagent de plus en plus et je trouve que c'est vraiment dommage. Néanmoins, les fêtes d'école ont finalement toutes eu lieu malgré quelques difficultés d'organisation dues aux relations tendues entre certains parents (Paul Langevin) et au peu de parents disponibles, notamment sur le Groupe Jules Vallès.

En fin d'année nous avons également organisé « Le Bal » des 3èmes, en collaboration avec les équipes du collège. A cette occasion, nous avons mis en place une cagnotte sur la plateforme « HelloAsso », pour nous aider à financer l'achat de matériel, notamment pour la décoration. Cette soirée a été un réel succès, les collégiens ont été globalement très satisfaits du bal, du matériel de son et lumières mis à disposition, des animations proposées etc Par ailleurs, l'équipe de direction du collège nous a chaleureusement remerciés pour notre aide. Bref, à renouveler !

Tout au long de l'année nous avons également continué à récolter les gourdes de compotes, aux côtés des écoles de Brétigny et au profit d'une association pour les enfants handicapés. Cette année, la barre symbolique des 1000 kilos a été atteinte et même dépassée !

Année scolaire 2019/2020 :

La première rentrée dans l'école du quartier des Folies, école Simone Veil, s'est très bien passée. Malgré tout, certains parents ont remonté quelques inquiétudes concernant l'organisation de cette nouvelle école, particulièrement autour de la taille de la cours.

Pour le collège, notre inquiétude réside dans la "surpopulation" de l'établissement. En effet, les seuils maximum sont quasiment atteints et nous savons que les effectifs en élémentaire sont en augmentation.

Pour cette rentrée, nous avons également profité de notre compte sur la plateforme "Helloasso », créé initialement pour la cagnotte du bal du collège, pour mettre en place le paiement des adhésions en ligne, ce qui était une demande de certains de nos adhérents l'an dernier.

Nous avons également modifié le Flyer de l'AGPE pour qu'il soit autant adapté au collège qu'aux écoles primaires.

Enfin, nous avons été présents au forum des associations le samedi 7 septembre pour présenter l'association et son rôle.

Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu le vendredi 12 octobre. Voici les dates à retenir pour ces élections :

- Réunion préalable : dans les quinze jours qui suivent la rentrée dans chaque école.
- Etablissement des listes : à partir du vendredi 20 septembre minuit.
- Dépôt des listes : le lundi 30 septembre avant minuit.
- Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté : mercredi 2 octobre avant minuit.
- Remise ou envoi du matériel de vote : avant le vendredi 4 octobre minuit.

Autre évènement à venir : la seconde édition du vide ta chambre, si le nouveau bureau souhaite le maintenir et si nous sommes suffisamment nombreux pour assurer l'organisation.

Jean-Jacques Loegel

Président de l'AGPE

Le Rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2018 /2019

C'est Jean-Marie Guéro, Vice-Président qui présente le rapport Financier de l'AGPE :

DÉPENSES

- **Bancaires :**
 - Assurance 107.02 € (*Augmentation de 3.50 € par rapport à l'année dernière*).
 - Frais carte de dépôt 8€.
 - Frais chèque impayé 16.20€ (*Suite à une opposition d'un chèque d'un adhérent*).

- **Frais de communication :**
 - Renouvellement du nom de domaine 19.49 € (*Augmentation de 2.09 € par rapport à l'année dernière*).
 - Flyers adhésion 82.53 €.
 - Note informative "loi école de la confiance" 114.41 € (*flyer distribué dans toutes les écoles*).

- **Brocante :**
 - Achats pour la buvette 290.61 €.
 - Crêpière + ustensiles 61.26 €.
 - Machine à popcorn 249.00 € (*acheté grâce au bénéfice de la Brocante*).

- **Investissements pour les écoles :**
 - Sono, investissement total de 749.04 € (*échelonné sur 3 ans – Nous sommes sur la deuxième année*).
 - Dons de 80 € pour la fête d'école (*regroupant Jules Vallès Maternelle et Elémentaire et 40 € pour Simone Veil*).
 - Remplacement de la bouteille de gaz 23.30 € (*pour la plancha*).
 - Chocolats de Noël 55.98 € (*distribués aux établissements scolaires + interlocuteurs salariés mairie*).
 - Rachat reste des fêtes d'école, 298.58 € (*les invendus des fêtes d'école*).

- **Transferts :**
 - Initiatives tombola pour les voyages du collège en Espagne et Angleterre, 4000.28 €. (*Détail : 1457€80 le coût de la tombola, 1749€ le voyage en Espagne et 793€48 pour le voyage en Angleterre*).
L'ensemble des recettes ont été reversées aux associations organisatrices et au collège.
 - Cagnotte bal collège 110 € (*correspond aux dépenses du bal collège*)

RECETTES

- **Adhésions :** 103 adhérents pour 470 € (*l'an dernier 110 adhérents pour 470 € et 102 adhérents il y a 2 ans*).

- **Subvention de la Mairie :** 200 € (*correspond à l'année 2018*).

- **Résultat de la brocante :** 710.50 €.

- **Transferts :**
 - Tombola : Recette de 3956 €. Il reste également quelques tickets de tombola.
 - Cagnotte bal collège : Recette de 150 €.

INFORMATION TRESORERIE

- Solde du compte courant au 08/09/2018 = 903.37 €.
- Solde du compte courant au 05/08/2019 = 904.72 € + 44.04 € de fond caisse, 90 € de fond de caisse collège.

BILAN

- Un compte quasiment à l'équilibre cette année, mais avec de gros mouvements d'argent (environ 5500 €).
- Grâce à des adhésions stables et la subvention municipale nous avons pu nous permettre de faire des dons pour les fêtes d'école de certaines écoles.
- Il y a une cagnotte pour le collège qui reste à disposition de 250 € environ (dont les 90€ de fond de caisse).
- Il reste quelques tickets de tombola si des gens parmi vous souhaitent tenter leur chance, c'est possible et chaque ticket est gagnant.
- Nous avons un stock d'invendus des fêtes d'école de 298.58 €, c'est une somme importante, mais c'est essentiellement de l'eau, donc il n'y aura pas de perte sur cette opération. Mais il faut que tout le monde joue le jeu du rachat. Il faut peut-être réfléchir à unifier les produits proposés pendant les fêtes pour faire des commandes groupées, réduire les coûts et faciliter les rachats d'invendus.

Résultat de l'exercice 2018/2019

DÉPENSES		RECETTES	
Assurance	107.02		
Frais Carte de dépôt	8.00		
Frais chèque impayé	16.20		
Nom du domaine	19.49		
Flyers Formulaire adhésion	82.53		
		Adhésions	470.00
		Subvention Mairie	200.00
Achats pour la brocante	290.61	Résultat Brocante	711.50
Crêpière	29.90		
Petits équipements	31.36		
Chocolats de Noël	55.98		
Machine popcorn	249.00		
Dons Groupe Jules Vallès	80.00		
Dons Simone Veil	40.00		
Echange Bouteille Gaz	23.30		
Rachat reste fête d'école	298.58		
Note Informative "école de la confiance"	114.41		
Initiative Tombola Collège	1457.80	Vente Tombola Voyages Collège	3956.00
Voyage Espagne	1749.00		
Voyage Londres	793.48		
Bal Collège	110.00	Cagnotte Bal Collège	150.00
TOTAL DES DEPENSES	5556,05	TOTAL DES RECETTES	5487.50
RÉSULTAT NET EXERCICE 2018/2019 – 68,55 €			

Budget 2019 / 2020			
DÉPENSES		RECETTES	
Assurance	107.60		
Cotisation carte	8.00		
		Adhésions	400.00
		Subvention Mairie	200.00
Nom du domaine	19.49		
Chocolats de Noël	50.00		
Achats Brocante	200.00	Brocante	400.00
Sono	250.00		
flyers	80.00		
Divers communication	184.91		
Divers investissements	200.00		
TOTAL DES DEPENSES	1100	TOTAL DES RECETTES	1100

Le rapport Financier a été approuvé à l'unanimité.

Comme le réserve les statuts, l'ensemble des membres du bureau de l'association a démissionné et une nouvelle élection a eu lieu.

Les candidats au bureau de l'association (conseil d'administration) sont :

Bouchou Yolande
Carmona Karyn
Cousin Laëtitia

Galea Renaud
Guero Jean-Marie
Loegel Jean-Jacques
Poulard Virginie
Rafenne Bruno
Roquencourt Emilie
Theotiste Séverine

L'assemblée a élu l'ensemble des candidats au bureau / CA de l'association.

Ils se réuniront prochainement pour constituer le bureau et les postes.

L'Assemblée Générale a continuée ensuite sur des questions réponses d'informations générales :

Une question posée résidée sur la possibilité d'organiser une fête des écoles globales pour faciliter une mutualisation des moyens humains, matériels et organisationnels. Le bureau a promis d'étudier cette question.

L'Assemblée Générale s'est conclue d'un pot de l'amitié.

L'Assemblée Générale s'est clôturée vers 22h05.